

Suivi de l'étiage 2025 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domaniaux

Bulletin n°2

Météo du bassin

La semaine qui vient de s'écouler a été marquée par des températures caniculaires largement supérieures aux normales de saison (pics atteignant les 40°C sur la partie aval du bassin) avant d'observer une diminution le 2 juillet. La pluviométrie a été dans l'ensemble nulle à très limitée entre les journées du 1^{er} et du 2 juillet qui, très localement, ont pu atteindre des cumuls significatifs (surtout à l'amont).

Les prévisions pour les jours à venir témoignent d'une absence de pluie sur l'ensemble du bassin à l'exception de très faibles cumuls moyens sur le bassin du Lot amont et de la Truyère (environ 1 mm). Les températures resteront nettement supérieures aux normales de saison jusqu'au samedi 5 juillet avant un passage sous les normales entre dimanche 6 et mardi 8 juillet.

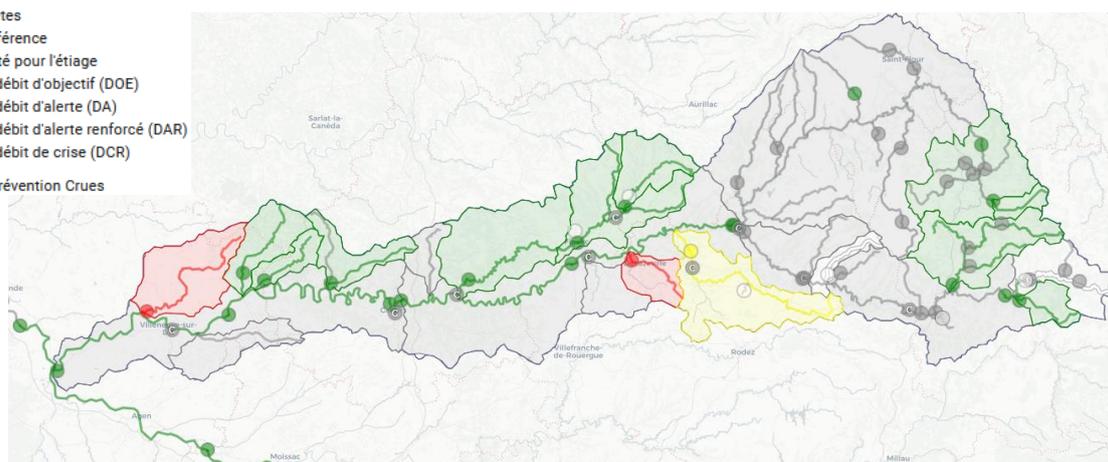
Hydrologie du bassin

La baisse des débits se poursuit sur l'ensemble du bassin versant. Les cumuls de précipitations importants lors de l'épisode orageux du mercredi 25 juin ont entraîné une hausse rapide du débit des cours d'eaux. Cependant, cet effet aura été très limité dans le temps et n'est plus observable.

Certains débits seuil de gestion ont été franchis sur des affluents du Lot. Le DOE a été franchi sur le Dourdou et le débit d'alerte renforcé a été franchi sur la Lède et le Riu Mort. Les faibles prévisions de précipitations nous assurent que la baisse amorcée va se poursuivre sur l'ensemble des bassins versant. Une grande vigilance sur les dynamiques de ces baisses sera alors de mise.

- Données incomplètes
- Pas de débit de référence
- Débit sans difficulté pour l'étiage
- Débit inférieur au débit d'objectif (DOE)
- Débit inférieur au débit d'alerte (DA)
- Débit inférieur au débit d'alerte renforcé (DAR)
- Débit inférieur au débit de crise (DCR)

● Stations Service Prévention Crues



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 3 juillet 2025

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>

Soutien d'étéage du Lot domaniaal

Consignes de soutien d'étéage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	26/6	27/6	28/6	29/6	30/6	1/7	2/7	3/7	4/7
<u>Consignes* (m³/s) à Entraygues-aval</u>	--	--	--	--	--	12	12	12	12
<u>QNR** (m³/s) à Entraygues</u>	16,4	16,2	15,5	14,3	14,1	13,6	13,4	↗	↘
<u>Droits conventionnels cumulés*** (m³x1000)</u>	0	0	0	0					
<u>Volume cumulé déstocké*** (m³x1000)</u>	0	0	0	0					
<i>Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe réalimenté</i>									
Entraygues-aval (EDF)	64,3	54,8	36,5	33,2	52,1	76	67,1		
Entraygues [Roquepailhol]	-	-	-	-	-	-	-		
Faycelles	64,3	59,3	36,6	37,5	47,8	76,9	71,3		
Cahors [Lacombe]	78,5	68,6	57,8	42,9	48,8	75,7	69,7		
Coutet (EDF)	89,1	80,5	69	47,3	43,1	58,9	83,8		
Aiguillon-Ville****	73	65,3	54,1	36,5	35,6	42	68,4		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMLB à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Depuis le 1^{er} juillet

**** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

Le soutien d'étéage du Lot a démarré le mardi 1^{er} juillet avec une première consigne fixée à 12 m³/s. La valeur de QNR observée sur les deux premiers jours de soutien d'étéage (comprise entre 16 m³/s et 12 m³/s) a entraîné les premiers cumuls de droits sans déstockages. Cette situation devrait se poursuivre avant les premiers déstockages sur droits acquis qui seront normalement observés dans le courant de la semaine prochaine. Cependant, la possibilité de diminuer la consigne de soutien d'étéage de 12 m³/s à 10 m³/s durant quelques jours sera étudiée lundi 7 juillet pour retarder les déstockages. Ce choix sera fait au regard de la situation, des prévisions et des usages projetés.

Cotes des retenues utiles au soutien d'étéage :

Les cotes des retenues ont évolué à la baisse sur les 15 derniers jours sur les lacs de Grandval et de Sarrans. Pour Castelnau et Maury, leur situation est stable et sera suivi de près cette année car le soutien d'étéage sera principalement assuré par ces deux retenues pendant la période des travaux du barrage de Labarthe (du 27 juillet au 13 septembre).

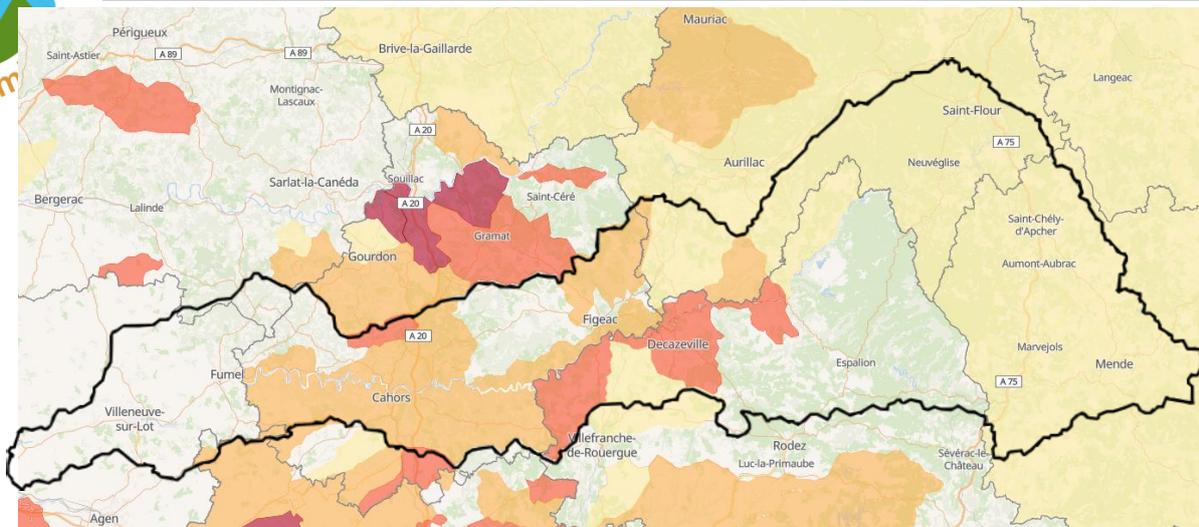
Cotes des retenues :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	3 juillet 2025	731,36	+5,36	-2,24
Sarrans	630	3 juillet 2025	633,88	+3,88	-3,62
Maury	583,5	3 juillet 2025	587,47	+3,97	-0,03
Castelnau	410,5	3 juillet 2025	413,15	+2,65	+0,15

Source : EDF



Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau publiés au 3 juillet 2025

Lien du site internet VigiEau : <https://vigieau.gouv.fr/>

Vigilance : Diège (12) ; Affluent rive droite Truyère (12) ; Célé (15) ; Bassin de la Truyère (48) ; Bassin de la Colagne (48) ; Cour d'eau Colagne (48) ; bassin du Lot (15) ; Bassin du Bramont (15) ; Célé (15) ; Ander – Margeride (15) ; Aubrac (15) ; Rivière Lot (15) ; Truyère aval (15) ;

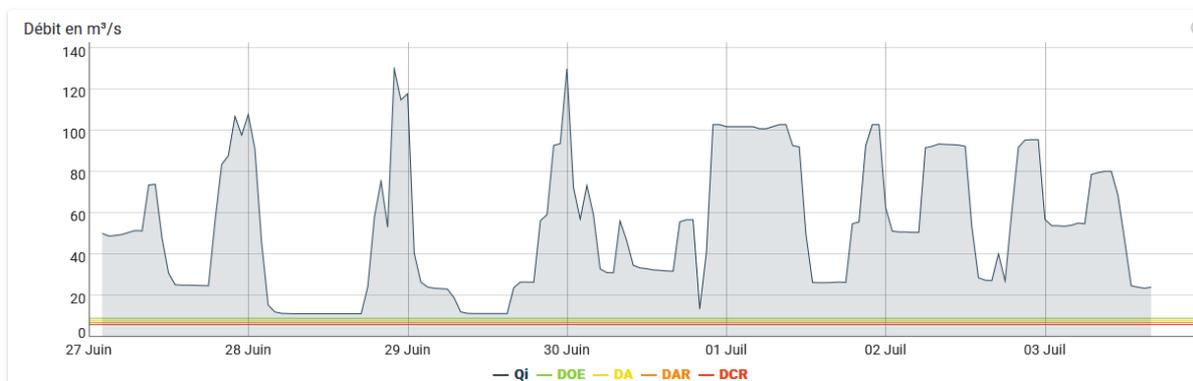
Alerte : Affluents du Lot (15) ; Veyre (15) ; Affluents du Célé (46) ; Vers, Rauze et Sagne (46) ; Les affluents du Lot (46)

Alerte renforcée : Affluents du Lot domanial amont (12) ; Vert amont (46) ;

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

L'évapotranspiration potentielle (ETP) a atteint des valeurs journalières très élevées en lien avec les fortes chaleurs (8,2 mm à Agen, 8 mm à Cahors et 8,1 mm à Faycelles). Par conséquent, les besoins agricoles sont importants en ce début de mois de juillet. L'absence de prévisions de précipitations significatives laissent présager d'importants besoins dans la durée.

Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique des débits « instantanés » (Qi) enregistrés sur le Lot à Entraygues sur Truyère (46) du 27 au 3 juillet 2025



L'activité hydroélectrique des branches Lot amont et Truyère est fortement présente depuis le début de la campagne de soutien d'étiage le 1^{er} juillet avec un débit minimal atteint de 26 m³/s. Cette situation a permis d'éviter tout passage sous un débit cible de gestion à Faycelles, Cahors ou Aiguillon. Cependant, avant le 1^{er} juillet et quand les débits provenant d'Entraygues étaient plus faibles, des passages sous le DCR ont été observés à Faycelles et Aiguillon les 28 et 29 juin.

Ces anomalies peuvent avoir des conséquences importantes sur la biodiversité aquatiques et leur limitation est un enjeu important du soutien d'étiage du Lot.

Prochain bulletin : jeudi 10 juillet 2025

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Victor Rigal, chargé de mission Gestion Quantitative

v.rigal@valleedulot.com / bulletin-info-hydro@valleedulot.com – 05 65 53 23 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

▪ **La réalimentation du Lot domanial**

La campagne 2025 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le mardi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (36^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMLB envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

▪ **Quelques définitions**

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DA/DAR (Débit d'Alerte ou Alerte renforcée) : Débits seuils en dessous desquels les restrictions d'usages de l'eau sont mises en place dans le cadre de l'Arrêté Cadre Interdépartemental.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

▪ **Des liens utiles**

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>